



Extrait du registre des délibérations

du bureau syndical Séance du 6 mai 2022 Délibération n° B2022-16

Programme ACTEE Cubécoles

Nombre de membres en exercice	:	13
Nombre de membres présents	:	9
Nombre de pouvoirs	:	2
Nombre de votants	:	11

Le six mai deux mille vingt deux, à dix heures, le Bureau du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère, convoqué le 29 avril 2022 s'est réuni à QUIMPER au siège du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

Étaient présents :

- Collège Aber/Iroise
 - Antoine COROLLEUR, reçu pouvoir de Pierrot BELLEGUIC et de François HAMON
 - Collège Quimper Fouesnant
 - Hervé HERRY
 - Thomas FEREC
 - Collège Quimperlé/Concarneau
 - Jacques RANNOU
 - Marie-José TOULLEC
 - Collège Cap Sizun/Douarnenez
 - René SOUBEN
 - Collège Crozon/Châteaulin
 - Xavier BOREL
 - Collège Landerneau/Lesneven
 - Jean-Yves QUERE
 - Collège des EPCI
 - Pascal KERBOUL
- **Services du SDEF** : Jacques MONFORT, Directeur, Emmanuel QUERE, Directeur adjoint, Christian HENAFF, Responsable du pôle administratif et comptable et Morgane BOULIERE, Responsable du pôle juridique
- **Excusés** : Pierrot BELLEGUIC, François HAMON, Marie-Claire HENAFF, Stéphane LE DOARE.

Programme ACTEE Cubécoles

Le Challenge ACTEE.CUBE.Écoles est soutenu par le programme ACTEE, porté par la FNCCR et financé par les Certificat d'Économies d'Énergie (CEE).

Le Challenge ACTEE.CUBE.Écoles est un projet ludique et fédérateur qui permet de faire des économies d'énergies en agissant sur les usages des occupants et le pilotage des installations. Il permet aux collectivités et aux établissements scolaires de bénéficier d'outils et d'instruments de mesure, de prestations de formation, d'animation et de réunions collectives pour mettre en place ou renforcer des actions pédagogiques et de sensibilisation autour de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre. Le challenge crée ainsi un cadre de coopération entre la collectivité, les établissements et les différentes parties prenantes : agents des services techniques, enseignants, élèves, parents et citoyens.

Les objectifs de ce programme sont la mobilisation des bons usages et l'optimisation des installations techniques, via leur réglage, la sensibilisation des élèves aux économies d'énergie, l'anticipation des travaux de rénovation énergétique grâce au pré-diagnostic énergétique.

Six écoles sont un minimum pour y participer. Les frais d'inscription de 950 € H.T. par école et sont payés par la commune. Les CEE financent le programme d'accompagnement soit 7 500 € H.T par école pour la durée des 5 ans.

Le Bureau, après en avoir délibéré :

- approuve la candidature du SDEF au Programme ACTEE Cubécoles,
- autorise le Président à signer tout document relatif à ce programme.

Pour extrait conforme au registre

Antoine COROLLEUR, Président du SDEF